

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 16 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-125 à 25-126 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-127 à 25-150 incluse	27	05	06	32
De la délibération n°25-151 à 25-152 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-153	27	05	06	32
Pour la délibération n°25-154	26	04	07	30
De la délibération n°25-155 à 25-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : Mme Élodie DUCASTEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme. PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, M. JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir de la délibération n°25-127) Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Elodie DUCASTEL
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRÉ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. José PIRES

ABSENT: M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-144 Mise à jour du règlement intérieur de la commission petite enfance pour l'attribution de places dans les structures de la Ville

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture

Le : **26 SEP. 2025**

Par affichage, le

26 SEP. 2025

Fait à Louviers, le **26 SEP. 2025**

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



N° 25 – 144

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMMISSION PETITE ENFANCE POUR L'ATTRIBUTION DE PLACES DANS LES STRUCTURES DE LA VILLE

RAPPORT

Monsieur le Maire rappelle qu'une commission "Petite Enfance" a été instituée par la décision n° 16-012 du Conseil municipal en date du 29 février 2016.

Les premiers travaux de cette commission ont abouti à l'élaboration d'un règlement intérieur relatif à son fonctionnement ainsi qu'aux modalités d'attribution des places en crèche collective et familiale, règlement approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 13 octobre 2016.

Ce règlement précise :

- Son rôle,
- Sa composition,
- Ses engagements,
- la périodicité de ses réunions,
- Les critères d'admission en structure petite enfance,
- Les modalités d'attribution des places.

La dernière mise à jour de ce règlement date du conseil municipal du 16 septembre 2024 (délibération n°24-089).

Suite à une demande de la Caisse d'Allocations familiales de l'Eure, il est proposé de supprimer l'item « Amplitude horaire de la demande d'accueil » de la grille de pondération, ce critère ne devant pas influencer l'ordre de présentation des dossiers.

La suppression de cet item entraîne toutefois l'impossibilité de prioriser les dossiers de pré-inscription ne présentant aucun point de pondération.

Pour que la commission puisse examiner ces dossiers dans un ordre logique, il est proposé que, pour les dossiers sans point de pondération, la date de dépôt de la demande sur le logiciel Cocoon soit prise en compte.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

VU la délibération n°16-012 du 29 février 2016 actant la création de la commission petite-enfance,

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250922-25-144-DE
Date de télétransmission : 26/09/2025
Date de réception préfecture : 26/09/2025

VU la délibération n° 24-089 du 16 septembre 2024 actant la mise à jour du règlement intérieur de ladite commission,

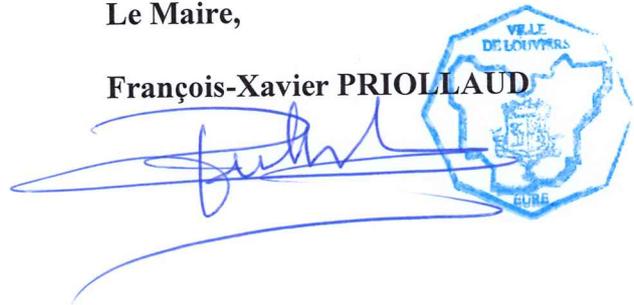
Considérant le projet de révision du règlement intérieur de la Commission Petite Enfance, joint en annexe de la présente délibération,

APPROUVE l'actualisation du règlement intérieur avec les modifications précisées dans le rapport et présentées ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD



The image shows a blue ink signature of François-Xavier Priollaud. The signature is written in a cursive style and overlaps a blue official stamp. The stamp is octagonal and contains the text 'VILLE DE LOUVIERS' at the top and 'EURE' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a shield with a cross and a smaller shield on top, surrounded by a decorative border.